

DIOCÈSE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE
ADMINISTRATION D'UN CIMETIÈRE

INDEX DES FORMULAIRES DISPONIBLES INCLUANT LE RÈGLEMENT

AVERTISSEMENT:

Les formules proposées ne constituent que des modèles. En conséquence, l'utilisation de ces modèles commande discernement: seule une attention spéciale portée dans chaque cas permet l'adaptation pertinente de ces formules, surtout en regard du Règlement de cimetière en vigueur dans la paroisse. L'utilisateur en assume l'entière responsabilité.

Règlement du cimetière	(Version 2011-12)
Contrat de concession et d'entretien	F-01-2011
Droit à la sépulture	F-02-2011
Désignation d'un titulaire (successeur)	F-03-2011
Renouvellement d'un contrat de concession et d'entretien	F-04-2011
Contrat d'entretien à long terme (séparé)	F-05-2011
Autorisation d'inhumation	F-06-2011
Autorisation de dépôt d'une urne ou d'un cercueil	F-07-2011
Cession d'une concession et acceptation du nouveau concessionnaire	F-08-2011
Désignation d'un concessionnaire par les descendants	F-09-2011
Acceptation d'une désignation au décès	F-10-2011
Avis de changement d'adresse du concessionnaire	F-11-2011
Rétrocession de concession en faveur de la fabrique	F-12-2011
Dépôt funéraire	F-13-2011
Modèles de résolutions pour la gestion du cimetière	F-14-2011

Vous pouvez vous les procurer en communiquant avec :

Madame Line Drapeau à la chancellerie : line.drapeau@diocese-ste-anne.net

Ou

L'économe diocésain : econome@diocese-ste-anne.net

Autres modèles disponibles dans: «**Le cimetière paroissial catholique au Québec. Guide de gestion. 2010**»

- Autorisation pour le déplacement des restes humains ou les cendres préalablement inhumés
- Refus pour le déplacement des restes humains ou les cendres préalablement inhumés
- Permission de l'autorité ecclésiastique pour l'exhumation d'un corps
- Permission de l'autorité ecclésiastique pour l'exhumation d'une urne cinéraire
- Permission de l'autorité ecclésiastique pour le retrait d'une urne cinéraire déposée dans un columbarium